

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Dominique tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mardi 8 août 2023** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Madame Lydia Richer, conseillère
Madame Stéphanie Lambert, conseillère
Madame Irène Drouin Dubreuil, conseillère
Madame Lise Bachand, conseillère
Monsieur Hugo Mc Dermott, maire

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Hugo Mc Dermott.

Est également présente :

Madame Christine Massé, directrice générale et greffière-trésorière

Sont absents :

Monsieur Jean-François Morin, conseiller
Madame Mélissa Lussier, conseillère

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **CONSEIL :**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2023
 - 4.2 Adoption des comptes à payer
 - 4.3 Ressources humaines - Confirmation d'emploi de la coordonnatrice à la vie culturelle
 - 4.4 Réfection de la rue Roy - Décompte progressif no 1
 - 4.5 Achat d'un tracteur Narrow pour le déneigement des trottoirs
 - 4.6 Présentation au ministère de l'Environnement - Plans et devis pour infrastructures lot 6 512 367
 - 4.7 Offre de services pour la préparation d'une demande de révision des objectifs environnementaux de rejet (OER)
 - 4.8 Autorisation pour lancer un appel d'offres concernant la fourniture de services professionnels d'ingénierie - Mise à jour et agrandissement de l'usine d'épuration des eaux
 - 4.9 Réseau Biblio de la Montérégie - Renouvellement de la convention d'exploitation
 - 4.10 Modification du Règlement de la Bibliothèque de Saint-Dominique
 - 4.11 Remplacement du mobilier pour les salles communautaires
 - 4.12 Appui à la Moisson Maskoutaine - Campagne J'aime ma moisson

5. **LÉGISLATION :**
6. **SERVICE DE L'URBANISME :**
 - 6.1 Rapport de service
7. **SERVICE TECHNIQUE :**
 - 7.1 Rapport de service des eaux usées
8. **SERVICE DE L'AQUEDUC :**
 - 8.1 Rapport d'exploitation - Station de traitement des eaux
9. **CORRESPONDANCE :**
 - 9.1 Visites de prévention incendie - Statistiques de mi-année 2023
10. **DIVERS :**
11. **LEVÉE DE LA SESSION**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Hugo Mc Dermott, ouvre la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-114

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert
APPUYÉE DE : la conseillère Irène Drouin Dubreuil
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des contribuables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-115

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2023

Chaque membre du Conseil ayant reçu copie du procès-verbal mentionné en rubrique;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Lydia Richer
APPUYÉE DE : la conseillère Stéphanie Lambert
et résolu à l'unanimité :

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 tel que rédigé et d'en approuver les signatures.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-116

4.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé le certificat de disponibilité de crédits;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Irène Drouin Dubreuil

APPUYÉE DE : la conseillère Lydia Richer

QUE la liste des comptes à payer au 8 août soit adoptée telle que présentée.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à payer lesdits comptes à même le fonds général d'administration.

• Salaires de la semaine du 25 juin au 8 juillet 2023 :	49 053,08 \$
• Salaires de la semaine du 9 juillet 2023 au 22 juillet 2023 :	39 814,76 \$
Total :	88 867,84 \$

Déboursés déjà payés :

• Chèques n°1782 à 1803 :	40 832,58 \$
• Paiements Accès D, 501968 à 501999 :	79 095,40 \$
• Paiements directs 752872 à 752930 :	616 341,91 \$
Total :	736 269,89 \$

Total cumulatif : 825 137,73 \$

Note: Erreur lors de l'impression des chèques (la séquence ne suit pas celle du mois de juillet.)

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-117

4.3. RESSOURCES HUMAINES - CONFIRMATION D'EMPLOI DE LA COORDONNATRICE À LA VIE CULTURELLE

CONSIDÉRANT QUE madame Myriam Ménard, coordonnatrice à la vie culturelle, est entrée au service de la municipalité le 30 janvier 2023;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de six mois a été complétée et que cette employée satisfait aux exigences de cette fonction;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert

APPUYÉE DE : la conseillère Irène Drouin Dubreuil

et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Dominique confirme l'emploi de madame Ménard au poste de coordonnatrice à la vie culturelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-118

4.4. RÉFECTION DE LA RUE ROY - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1

CONSIDÉRANT les travaux de réfection de la rue Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Étienne Rioux, ingénieur chez Tetra Tech, relativement au paiement du décompte progressif #1 desdits travaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Lise Bachand

APPUYÉE DE : la conseillère Lydia Richer

et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement à *Bertrand Ostiguy inc.* au montant de 412 718,83 \$, taxes incluses, représentant le décompte progressif #1 pour les travaux mentionnés dans ce décompte;

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution seront affectées au poste 22-30000-721 et financées par la TECQ et la redevance carrière.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-119

4.5. ACHAT D'UN TRACTEUR NARROW POUR LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

CONSIDÉRANT la problématique de largeur de déneigement des trottoirs de la municipalité et la compatibilité des équipements;

CONSIDÉRANT les possibilités d'opération qu'offrent un tracteur de cette gamme;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un exemplaire de ce modèle usagé et en très bon état à prix raisonnable;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Irène Drouin Dubreuil

APPUYÉE DE : la conseillère Stéphanie Lambert

et résolu à l'unanimité :

DE PROCÉDER à l'achat du tracteur Narrow sans souffleur à neige, tel que décrit à la soumission de *Aubin & St-Pierre inc.* au montant de 98 621,00 \$;

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution seront financées à même le surplus cumulé non affecté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-120

4.6. PRÉSENTATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT - PLANS ET DEVIS POUR INFRASTRUCTURES LOT 6 512 367

CONSIDÉRANT QUE le projet domiciliaire présenté par JACAD développement inc. a fait l'objet d'une approbation en avril 2022 par la présentation d'un plan d'aménagement d'ensemble sur le lot 6 512 367;

CONSIDÉRANT QUE ce projet respecte toujours les éléments présentés et que des précisions ont été apportées et que celui-ci est maintenant rendu à un niveau de détails s'approchant du résultat final;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Irène Drouin Dubreuil
APPUYÉE DE : la conseillère Lise Bachand
et résolu à l'unanimité :

DE PRENDRE ACTE du dépôt du plan des infrastructures dudit projet, tel que déposé le 31 juillet 2023 par les ingénieurs au dossier et qui sera soumis au ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour l'obtention d'un certificat d'autorisation.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-121

4.7. OFFRE DE SERVICES POUR LA PRÉPARATION D'UNE DEMANDE DE RÉVISION DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX DE REJET (OER)

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par Tetra Tech concernant la capacité de traitement de l'eau usée à l'usine d'épuration;

CONSIDÉRANT les projets résidentiels en cours et à venir dans la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les objectifs environnementaux de rejet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Lydia Richer
APPUYÉE DE : la conseillère Stéphanie Lambert
et résolu à l'unanimité :

DE MANDATER Tetra Tech afin de rédiger une telle demande auprès du ministère de l'Environnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-122

4.8. AUTORISATION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES CONCERNANT LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE - MISE À JOUR ET AGRANDISSEMENT DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX

CONSIDÉRANT QUE l'usine d'épuration des eaux nécessite une mise à jour et un agrandissement;

CONSIDÉRANT QU'un mandat en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'agrandissement et mise aux normes de l'usine d'épuration des eaux est requis;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert
APPUYÉE DE : la conseillère Irène Drouin Dubreuil
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER un appel d'offres concernant la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la mise à jour et l'agrandissement de l'usine d'épuration des eaux.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-123

4.9. RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION

CONSIDÉRANT QUE la convention pour l'exploitation du système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@ arrive à échéance le 31 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Lise Bachand
APPUYÉE DE : la conseillère Lydia Richer
et résolu à l'unanimité :

DE RENOUELER l'entente pour une période de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026, au montant annuel 3 800 \$ plus taxes, indexé selon l'indice des prix à la consommation, le tout tel que proposé par le Centre régional de service aux bibliothèques publiques de la Montérégie.

QUE le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite convention.

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution seront incluses aux budgets 2024, 2025, 2026 au poste 02-702-30-414.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-124

4.10. MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-DOMINIQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Dominique a mis sur pied une bibliothèque publique en vertu du règlement numéro 90-10, adopté le 3 janvier 1990;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut, en vertu de la Loi, définir par résolution les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter des modifications au règlement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert
APPUYÉE DE : la conseillère Irène Drouin Dubreuil
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le règlement de la bibliothèque municipale de Saint-Dominique tel que modifié.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-125

4.11. REMPLACEMENT DU MOBILIER POUR LES SALLES COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT que le mobilier des salles communautaires est désuet et qu'il a besoin d'être remplacé;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de *Chaises et tables internationales* pour des chaises, des tables et leur chariot de rangement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Irène Drouin Dubreuil

APPUYÉE DE : la conseillère Lydia Richer

et résolu à l'unanimité :

DE PROCÉDER à l'achat de 10 tables pliantes et son chariot de même que 100 chaises empilables et trois chariots pour le gymnase de l'école et le pavillon des loisirs pour un total approximatif de 7 615 \$, plus taxes.

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution sont disponibles à même le poste budgétaire 02-702-20-726.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-126

4.12. APPUI À LA MOISSON MASKOUTAINE - CAMPAGNE J'AIME MA MOISSON

CONSIDÉRANT la rencontre entre la Moisson Maskoutaine et ses partenaires du 16 juin 2023;

CONSIDÉRANT la campagne *J'aime ma moisson*;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Moisson;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Lise Bachand

APPUYÉE DE : la conseillère Lydia Richer

et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la Moisson Maskoutaine;

DE DÉCLARER que la Moisson Maskoutaine est le garde-manger reconnu de la MRC des Maskoutains;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la Moisson Maskoutaine.

ADOPTÉE

5. LÉGISLATION :

6. SERVICE DE L'URBANISME :

6.1. RAPPORT DE SERVICE

Le rapport de service du mois de juillet 2023 est déposé au Conseil.

7. SERVICE TECHNIQUE :

7.1. RAPPORT DE SERVICE DES EAUX USÉES

Le rapport de service du mois de juillet 2023 est déposé au Conseil.

8. SERVICE DE L'AQUEDUC :

8.1. RAPPORT D'EXPLOITATION - STATION DE TRAITEMENT DES EAUX

Le rapport de service du mois de juillet 2023 est déposé au Conseil.

9. CORRESPONDANCE :

10. DIVERS :

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-127

11. LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Irène Drouin Dubreuil

APPUYÉE DE : la conseillère Stéphanie Lambert

et résolu à l'unanimité :

DE LEVER cette séance à 20 h 21.

ADOPTÉE

Hugo Mc Dermott
Maire

Christine Massé
Directrice générale et greffière-trésorière